

VILLE DE CHANDLER

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 3 décembre 2012, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Louise David et messieurs les conseillers Robert Smith, Denis Pelchat, Denis Michaud et Gilles Lambert.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENT : Monsieur Noël Huard, conseiller.

RÉSOLUTION NUMÉRO 121203.381

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h30 :

14 janvier	06 mai	16 septembre (2 : Fête du Travail)
04 février	03 juin	
04 mars	08 juillet (1 : Fête du Canada)	18 novembre
01 avril	12 août	09 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la municipalité.



Roch Giroux,
Directeur général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VRAIE COPIE CONFORME
Donnée à Chandler,
Ce 5^e jour de décembre 2012